



### **LE LOIR-ET-CHER AVEC SES ÉLEVEURS ! 300 000 € D'AIDE EXCEPTIONNELLE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL**

Face à la situation dramatique dans laquelle se trouvent les éleveurs de Loir-et-Cher, Maurice Leroy réitère l'engagement du Conseil départemental pour la filière élevage de notre département.

**« Nous assumons nos responsabilités en agissant concrètement pour soutenir nos éleveurs en difficulté en leur accordant une aide exceptionnelle d'urgence de 300 000 € » déclare Maurice Leroy.**

Les agriculteurs français manifestaient hier leur détresse et leur colère à Paris. Nos paysans veulent se faire entendre et obtenir des engagements précis et des réactions très rapides alors même qu'ils sont asphyxiés par le poids des charges, les réglementations et des prix de vente trop bas.

Nos agriculteurs, nos éleveurs, nos producteurs incarnent l'identité de nos territoires et représentent un secteur stratégique pour notre économie. Il est urgent d'agir pour la survie de notre modèle agricole.

#### **Pas de pays sans paysans ! Pas de Loir-et-Cher sans paysans !**

Le Conseil départemental de Loir-et-Cher a toujours été à l'écoute des agriculteurs et des aides exceptionnelles ont été attribuées pour les soutenir dans les épreuves les plus difficiles : maladies du bétail, crise de la filière avicole en 2006, crise laitière de 2009, intempéries météorologiques, baisse des cours ...

**En 10 ans, le Conseil départemental de Loir-et-Cher a mobilisé 2 600 000 euros d'aides exceptionnelles. Aujourd'hui, le Conseil départemental continue à s'engager en débloquant une aide exceptionnelle de 300 000 euros en faveur des éleveurs.**

**Maurice Leroy rappelle son engagement : « J'ai toujours été aux côtés de nos paysans. Dans ces moments difficiles pour eux, je tiens à leur réaffirmer mon soutien. Ne laissons pas périr nos exploitations agricoles, évitons les drames humains et valorisons notre savoir-faire ! »**

Cette aide départementale est vitale et elle sera versée rapidement aux éleveurs les plus touchés par la sécheresse et les prix bas du lait et de la viande. Par ailleurs, il est impératif que le gouvernement agisse sur le fond, pour assurer la pérennité de l'agriculture française en impulsant des orientations claires pour l'avenir.

#### **CONTACTS PRESSE**

**Florence Ducasse** : 06 15 96 60 26 – 02 54 58 47 80 – [florence.ducasse@cg41.fr](mailto:florence.ducasse@cg41.fr)

**Amélie Lataste** : 06 88 04 42 52 – 02 54 58 54 60 - [amelie.lataste@cg41.fr](mailto:amelie.lataste@cg41.fr)

**Direction de la Communication – Conseil départemental de Loir-et-Cher** : 02 54 58 41 12